

**CONDITIONS SPÉCIFIQUES D'ACCÈS****EN SECTION BINATIONALE ABIBAC – BACHIBAC – ESABAC  
DANS L'ACADEMIE DE POITIERS****Rentrée 2016**

**Textes officiels** : arrêté du 2-06-2010 / J.O. du 4-06-2010 / B.O. spécial n° 5 du 17 juin 2010.

**Article 7 :**

- ◆ « Les sections 'Abibac', 'Bachibac', 'Esabac', sont ouvertes à l'entrée en classe de seconde, aux élèves susceptibles d'atteindre le niveau B1 du CECRL avant l'entrée en classe de première ».
- ◆ « En application de l'article D. 421-143 (3°) du code de l'éducation, le **chef d'établissement** établit la liste des élèves candidats à l'admission dans la section Esabac, Bachibac et Abibac au regard de leurs compétences linguistiques, afin de la proposer à **l'inspecteur d'académie, directeur des services départementaux de l'éducation nationale**. Les modalités de vérification du niveau de langue requis pour l'admission sont définies par l'inspection générale de l'éducation nationale ».

**INFORMATION GÉNÉRALE****1. CONTENU ET PARTICULARITÉS DE LA FORMATION**

La section binationale repose sur une vraie formation biculturelle ainsi que sur un programme d'enseignement et des épreuves d'évaluation arrêtés en commun par les pays concernés. Elle permet d'obtenir simultanément les 2 diplômes nationaux de fin d'études secondaires, facilitant ainsi l'accès à l'enseignement supérieur, à la formation et à l'activité professionnelle dans les pays concernés.

**2. MODALITÉS DE CANDIDATURE ET CONDITIONS D'ACCÈS**

Sur la base des différents éléments fournis, les équipes pédagogiques des lycées ayant des sections binationales (enseignants des langues concernées et d'histoire-géographie habilités à enseigner dans la langue) établissent une liste ordonnée des candidats ayant un avis favorable ou réservé (les avis réservés sont placés en liste supplémentaire avec un numéro de rang).

**La fiche de candidature doit être envoyée au lycée d'accueil concerné avant le 24/05/2016.**

**3. CRITÈRES DE RECRUTEMENT**

**Critères pris en compte par l'établissement d'accueil** : note moyenne annuelle obtenue en classe de 3ème dans la langue de la section, très forte motivation pour la langue et pour la discipline non linguistique (DNL), bonne capacité de travail, éléments d'explicitation du projet de formation et professionnel.

**4. INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES**

L'envoi du dossier pourra être complété si nécessaire par un entretien, notamment pour les élèves bilingues n'ayant pas suivi l'enseignement linguistique correspondant au collège.

**CONDITIONS SPÉCIFIQUES D'ACCÈS****EN SECTION BINATIONALE ABIBAC – BACHIBAC – ESABAC  
DANS L'ACADEMIE DE POITIERS****Rentrée 2016****5. L'AFFECTATION****5.1. La prise en compte des vœux par la saisie informatique**

- La candidature relève du responsable légal du candidat.
- Le responsable légal du candidat doit se rapprocher de son établissement d'origine qui est en charge de la saisie du vœu sur l'application Affelnet (Affectation des élèves sur le net). Cette saisie doit être faite obligatoirement avant la date butoir académique (disponible auprès de l'établissement d'origine).

**La demande pour une section binationale doit être placée en 1er vœu.**

Il est indispensable d'émettre au moins un deuxième vœu dont une 2<sup>nd</sup>e générale et technologique proposée dans le lycée de secteur.

Tous les candidats doivent respecter la procédure d'affectation après la 3<sup>ème</sup> mise en place dans l'académie de Poitiers. Ils doivent obligatoirement remplir **la fiche « orientation après la 3<sup>ème</sup> »** en vigueur.

Deux possibilités :

- Candidats scolarisés dans l'académie de Poitiers : la fiche « orientation après la 3<sup>ème</sup> » leur est remise par leur établissement d'origine.
- Candidats extérieurs à l'académie de Poitiers : la fiche « orientation après la 3<sup>ème</sup> » est disponible sur le site de l'académie de Poitiers (<http://www.ac-poitiers.fr/orientation-insertion/>) ; l'établissement d'origine des candidats prend contact avec le Rectorat-SAIIO de Poitiers ([saiio@ac-poitiers.fr](mailto:saiio@ac-poitiers.fr) ou 05 16 52 63 87) **pour obtenir le code d'accès à l'application AFFELNET.**

**5.2. La décision**

- **La décision d'affectation** en section binationale est prononcée par l'inspecteur d'académie - directeur académique des services de l'éducation nationale du département concerné, à l'issue **d'une commission d'affectation.**
- Le candidat et son responsable légal sont informés par courrier de cette **décision d'affectation** et procèdent ensuite à **l'inscription** au lycée concerné.

## CONDITIONS SPÉCIFIQUES D'ACCÈS

### EN SECTION BINATIONALE ABIBAC – BACHIBAC – ESABAC DANS L'ACADEMIE DE POITIERS

Rentrée 2016

### FICHE DE CANDIDATURE

Section et lycée concernés par la candidature

NOM (*en lettres capitales*)

Prénoms

Date de naissance

G  F

NOM et Prénom du responsable légal (*père, mère, tuteur*)

Adresse

Code postal

Ville

Téléphone

Courriel

Nom et adresse de l'établissement fréquenté en 2015-2016

Classe fréquentée en 2015-2016

Demande déjà effectuée en 2014-2015

OUI  NON

Langue vivante 1

Langue vivante 2

Allemand  Espagnol  Italien  Autre : \_\_\_\_\_

Section européenne

OUI, langue étudiée : \_\_\_\_\_  
 NON

Dispositif bilangue suivi depuis la 6<sup>ème</sup>

OUI, langue étudiée : \_\_\_\_\_  
 NON

Régime demandé si affecté

Internat  
 Demi-pension  
 Externat

Les pièces obligatoires à fournir avec la fiche de candidature

- la fiche de candidature complétée et signée  
 - la fiche des avis motivés des équipes pédagogiques de l'établissement d'origine  
 - les bulletins scolaires de 3<sup>ème</sup>

### À REMPLIR PAR LE CANDIDAT

**Éléments de la pratique de la langue** (séjours ou stages dans un pays où la langue concernée est pratiquée, échanges organisés, individuels, élève bilingue pour raisons familiales, etc...)

Date : \_\_\_\_\_

Signature de l'élève,

Signature du responsable légal,

**Rappel de la date butoir d'envoi de la fiche de candidature :**  
**avant le 24/05/2016** au lycée concerné par la candidature

## CONDITIONS SPÉCIFIQUES D'ACCÈS

**EN SECTION BINATIONALE ABIBAC – BACHIBAC – ESABAC  
 DANS L'ACADEMIE DE POITIERS**

**Rentrée 2016**

### AVIS MOTIVÉS DE L'ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE

**COORDONNÉES COMPLÈTES DE L'ÉTABLISSEMENT FRÉQUENTÉ EN 2015-2016**

NOM

Adresse

Code postal

Ville

Téléphone

Courriel

NOM et Prénom de l'élève concerné

Rappel section et lycée concernés par la candidature

Note moyenne annuelle obtenue en classe de troisième dans la langue de la section

NIVEAU

A2    A2-B1    B1

NIVEAU VALIDÉ DANS LE CADRE D'UNE CERTIFICATION

*(pour les élèves germanistes qui auraient passé les épreuves de certification en 3ème)*

OUI    NON

Avis motivé de l'enseignant de la langue concernée

Avis motivé du professeur principal

Validation du chef d'établissement d'origine

FAVORABLE

RÉSERVÉ

Date : \_\_\_\_\_

Cachet de l'établissement